

Un élève de Première au Lycée d'Europe, organisé sous l'égide de la PFUE (janvier-avril 2022)

Article rédigé le 6 avril 2022 pour le site du lycée Henri IV et le site de « Lycée d'Europe ».

Je m'appelle Fela FAIHUN, je suis élève en 1ère 6, au lycée Henri IV, spécialités HGGSP, SES et HLP, originaire du Bénin, un petit pays d'Afrique de l'Ouest. J'ai eu la chance de participer au programme « Lycée d'Europe » du 14 au 18 février 2022, et par la suite d'assister au Comité de pilotage académique (DAREIC) pour la Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE).

Le « Lycée d'Europe » réunit environ 80 lycéens de toute l'Union européenne, de Lisbonne à Varsovie, avec même plusieurs lycéens issus des territoires français ultramarins, et un certain nombre de professeurs et d'organiseurs pour nous encadrer.

Initialement, le programme devait réunir tous ces lycéens à Strasbourg pendant une semaine, mais du fait de la situation sanitaire que nous connaissons tous, il a été décidé que l'événement se déroule à distance. Toutefois, contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'en a pas été moins enrichissant.

Le *Lycée d'Europe* était divisé en cinq ateliers, qui avaient pour but de nous faire réfléchir sous différents angles sur la citoyenneté européenne. Il me semble que généralement, nous connaissons peu de choses sur l'UE et il est vrai que c'est une entité complexe, et pourtant, en tant que futur citoyen, il m'a paru nécessaire d'en apprendre davantage. De plus, la question de l'Europe est traitée dans le programme de spécialité HGGSP (Histoire-Géographie - Géopolitique - Science Politique) dans les thèmes sur la démocratie et sur les frontières. L'occasion qui s'offrait à moi était trop belle pour ne pas être saisie.

Pour participer au programme, il était nécessaire de faire un CV et une lettre de motivation avec une image qui, selon nous, symbolisait l'Europe. J'ai choisi une image avec tous les drapeaux européens avec inscrit en gros : « Unis dans la diversité ». Et c'est ainsi que j'ai été sélectionné pour le programme.

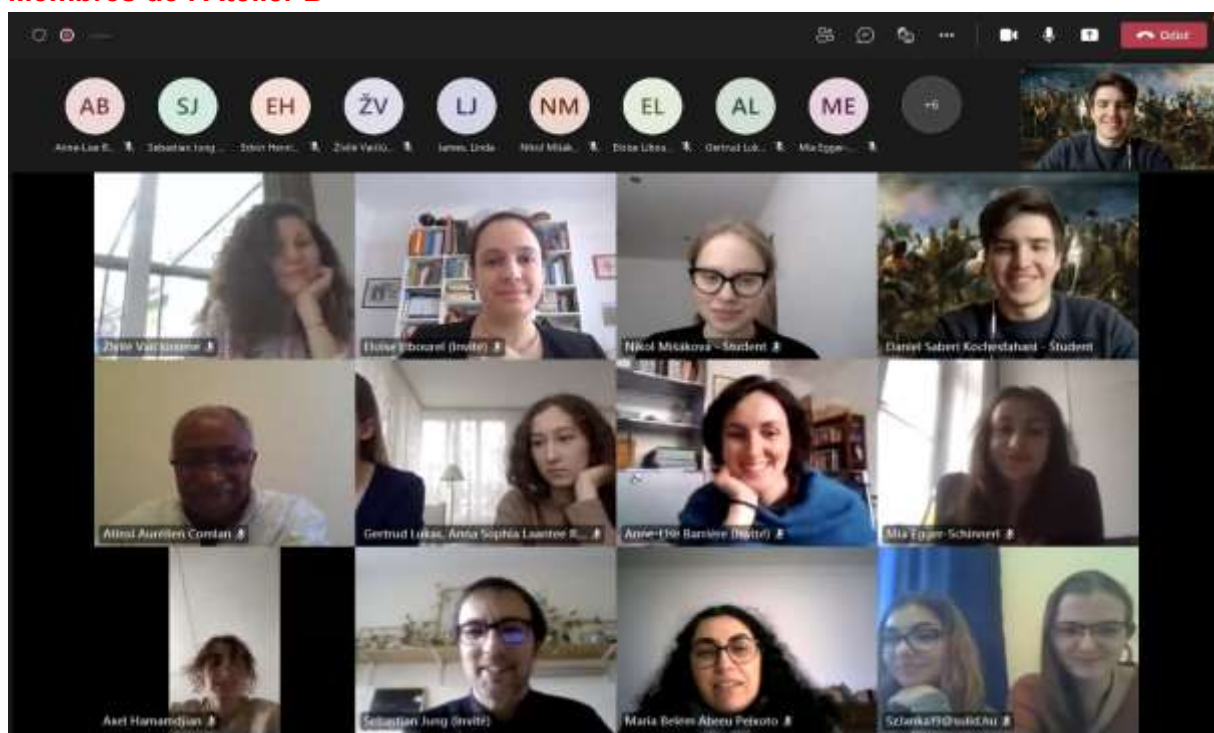
Image choisie pour Lycée d'Europe



À distance, *Lycée d'Europe* s'est organisé autour de conférences données par des intervenants dans le but d'enrichir nos connaissances sur le sujet qui nous a été attribué pour chaque atelier. Dans celui auquel j'ai participé, l'atelier B, le sujet de notre groupe était "les mobilités scolaires". Le but de ces conférences était de nous aider à réunir des éléments précis afin de pouvoir réaliser une tâche finale. Je vais donc vous présenter le contenu de nos conférences sur les mobilités, afin de partager mes connaissances acquises au cours de la semaine ainsi que les tâches finales réalisées par les autres ateliers.

- Mon atelier sur les mobilités dans l'Union européenne -

Membres de l'Atelier B



Genèse d'internet

Philippe Lavault, de l'Agence nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSII) et qui dirige le *think tank* *Agora 41* nous fait une genèse d'internet. Cette conférence n'a pas de réel rapport avec les mobilités scolaires et est un héritage de l'ancien programme, c'est-à-dire avant que Lycée d'Europe soit passée à distance.

Si les femmes sont peu présentes aujourd'hui dans l'industrie du web, nous leur devons beaucoup pour la création d'internet. Parmi elles, il y a notamment Ada Lovelace, qui crée le premier programme informatique de l'histoire... en 1842. Elle pose également les bases d'internet et du codage en introduisant les notions de boucle, d'algorithme, de branches,



de programme et de sous-programme. C'est surtout aux États-Unis qu'internet prend son essor. Dès les années 60-70, les premiers textes théoriques sur la façon de faire transiter des données apparaissent. C'est à cette période que l'on invente la commutation par paquet, autrement dit le transfert par paquet de données, en réseau distribué. En 1966, un professeur du très célèbre « MIT » (Massachusetts Institute of Technology) du Massachusetts crée ARPANET, ancêtre d'internet.

Et l'Europe dans tout ça ? Elle n'est pas en reste, en particulier la France. En 1966, le général De Gaulle, alors président de la République française, voit ce qu'il se passe aux États-Unis et décide de rentrer dans la course pour le développement d'internet. Ainsi, il crée l'IRIA (Institut de Recherche en Informatique et en Automatique), aujourd'hui INRIA (Institut Nationale de Recherche en Informatique et en Automatique). De plus, en 1972, le Français Louis Pouzin pilote le projet Cyclades, la version française d'internet qui a été supplantée par l'internet américain pour des raisons politiques. Toutes ces actions mises en œuvre des deux côtés de l'Atlantique permettent la construction du cyberspace.

Le mot "cyberspace" est un mot originaire de la littérature, et qui apparaît pour la première fois sous la plume de William Gibson. On peut définir le cyberspace comme un espace constitué par des infrastructures interconnectées qui transportent des données, des informations. Il est composé de deux couches : Il y a tout d'abord la couche matérielle, c'est-à-dire les câbles et les datacenters, puis la couche logicielle, constituée des informations présentes dans la couche matérielle.

Dès qu'internet et le cyberspace se sont constitués, les Américains ont tout de suite pensé à l'utiliser dans le domaine militaire, notamment pour le nucléaire. En 1983, les Américains décident d'ouvrir internet à tous : ARPANET devient INTERNET. Le web, inventé en 1989, permet de relier les informations entre elles afin que tous les internautes puissent « naviguer » : c'est le développement de l'internet pour le grand public.

Dans les années 90, on commence à régir le cyberspace. En effet, aux États-Unis, une première loi sur les télécommunications est votée. Mais à cette époque, personne ne s'intéresse à la question des données personnelles, ni des libertés. Les années 2000 consacrent l'entrée, dans notre société, du numérique tel que nous le connaissons aujourd'hui. C'est à cette époque qu'apparaissent les moteurs de recherche et les réseaux sociaux et les géants du numérique comme Google en 1998 et Facebook en 2003.

Les Chinois ainsi que les Russes ont très vite compris l'intérêt que pouvait avoir internet. Ainsi, les deux pays ont leurs propres versions de Google et de Facebook. En somme, alors qu'internet devait être un outil dépassant les frontières, nous voyons avec ces exemples qu'internet a des frontières.

Aujourd'hui, il y a quatre milliards d'utilisateurs sur internet, sur les réseaux sociaux et cinq milliards d'utilisateurs de mobiles. L'utilisation d'internet n'est pas sans risque pour nous et en particulier pour la nouvelle génération. En effet, nous sommes nés et nous avons grandi avec internet, si bien qu'il nous est impossible de concevoir un monde sans internet. L'un des dangers que pointe Philippe Lavault est la "*surnumérisation*" de notre monde qui peut altérer nos êtres ainsi que nos consciences en nous faisant oublier le monde physique. Certains auteurs pensent que nous "*nous nous convertissons au numérique*", c'est-à-dire que nous changeons de civilisation pour une civilisation du numérique. Je pense que nous pouvons y croire comme nous pouvons refuser d'adhérer à cette vision. Il reste que cette "*surnumérisation*" est un risque auquel nous devons réfléchir afin de toujours garder le contrôle sur ce phénomène, alors que le poids du cyberspace est de plus en plus grand.

Comment envisager les mobilités en tant que lycéens ?

Noémie Barat est Ingénieure de promotion de d'animation chez *Erasmus +*.

Les mobilités ont beaucoup d'avantages. En Europe, elles permettent une pratique et une meilleure connaissance du territoire européen. Elles permettent donc de construire la citoyenneté européenne,

puisqu'elles rapprochent les citoyens entre eux et permettent les échanges culturels et une plus grande capacité d'acceptation de l'autre.

Tous les avantages du voyage en Europe sont répertoriés sur la chaîne YouTube Erasmus +.

Pourtant, il y a beaucoup de frein d'ordre économique et linguistique qui empêchent les Européens de voyager. *Erasmus +* est un programme qui permet la pratique de mobilités dans les pays participants, c'est-à-dire les pays membres de l'UE (Union Européenne), mais également l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie, la Macédoine du Nord et la Serbie. Pour cela, il apporte une solution aux différents freins énoncés plus haut. Ainsi, Erasmus + apporte une aide économique en finançant le voyage, le trajet, les repas, l'hébergement et les frais liés à l'organisation.

Il y a deux types de mobilités proposées chez *Erasmus +* : les mobilités institutionnelles, à savoir les voyages proposés ou faits avec un établissement scolaire, la commune, un club de sport ou autre ; les mobilités individuelles, qui sont les voyages faits seuls.

En parallèle, il y a différentes mobilités envisageables telles que les mobilités virtuelles avec la plateforme européenne *E-twinning*. Sur cette plateforme, seuls les professeurs peuvent trouver des projets à travers le monde. Il y a des "kits" préparés pour les professeurs afin de trouver des sujets d'échanges entre les classes.

On trouve ensuite les mobilités physiques, nécessitant un déplacement. S'il s'agit d'un déplacement physique en groupe et dans le cadre du lycée, il faut alors au minimum deux élèves participants. Ils doivent se rendre dans un autre établissement ou bien au siège des institutions européennes. Quoiqu'il en soit, la rencontre avec d'autres élèves est obligatoire. Dans le cas d'un déplacement physique individuel dans le cadre du lycée, la personne concernée passe quelques mois dans un autre lycée. *Erasmus+* finance alors l'hébergement, la nourriture... En ce qui concerne les lycées professionnels, ils ont également la possibilité de profiter du programme *Erasmus+* en ayant la possibilité de participer à des concours de métier (cuisine...) de rang européen. Cela est très utile afin de créer des réseaux de contact pour l'avenir dans le but d'ouvrir des possibilités de carrière à l'international. Les élèves des lycées professionnels ont par ailleurs la possibilité de pratiquer des mobilités individuelles pour des stages ou des formations.

Pour les années 2021-2027, le programme *Erasmus+* se donne plusieurs objectifs. Le premier but est de permettre aux Européens qui n'ont pas accès aux mobilités, parce qu'ils vivent dans les campagnes ou bien dans des quartiers difficiles, de pouvoir voyager. Ensuite, *Erasmus+* souhaite développer la citoyenneté européenne et renforcer les liens entre citoyens à travers les différents projets qui lui sont proposés. Enfin, le programme prend très au sérieux le sujet de la défense de l'environnement, si bien qu'il développe désormais des programmes autour des questions environnementales.

Si un ou plusieurs lycéens souhaitent voyager et pratiquer des mobilités en Europe, Noémie Barat donne trois bons plans pour voyager gratuitement. Premièrement, des jeunes formant un groupe informel peuvent déposer un projet *Erasmus+*. Dans ce cas, il ne faut pas passer par l'Ecole, mais il est nécessaire de remplir certaines conditions : le groupe doit être composé d'au moins quatre élèves d'au moins deux pays différents, avec au minimum une personne majeure dans le groupe pour porter le projet. Il faut déposer le projet à son agence *Erasmus+* et contacter le service jeunesse. Deuxièmement, il est possible de participer à des projets de solidarité qui visent à donner aux jeunes la possibilité de se porter volontaires. Ils peuvent travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe. Enfin, les lycéens peuvent participer au programme *DiscoverEU* qui permet de demandeur un titre de transport gratuit seul ou entre amis pendant un mois afin de découvrir l'Europe. À noter que les inscriptions sont pour bientôt puisqu'elles se déroulent au printemps... !

L'UE dédie beaucoup d'argent aux mobilités des élèves, mais le programme Erasmus souffre encore de beaucoup de clichés qui sont faux. Par exemple, contrairement à ce que l'on pense, Erasmus+ n'est pas réservé aux étudiants, mais s'adresse aussi aux lycéens, aux apprentis, aux associations... De la même façon, il est incorrect de croire que le programme ne s'adresse qu'aux moins de 30 ans, puisqu'il profite également aux professeurs, mais aussi aux personnes inscrites à Pôle emploi ou dans des formations. Il n'y a en réalité que très peu de limites d'âge.

L'université Franco-Allemande, un modèle pour les mobilités scolaires à l'échelle de l'UE

Sandra Reuther et **Eva Dittmaier** sont professeur et élève dans l'université Franco-Allemande.

L'université Franco-Allemande est créée en 1997 et financée par les gouvernements français et allemand. Ce n'est pas une université au sens physique du terme puisqu'il s'agit en réalité d'un réseau d'universités avec un secrétariat à Strasbourg. L'université soutient les cursus intégrés en les finançant. Elle soutient par ailleurs la mobilité des étudiants et des doctorants. L'UFA, c'est 208 universités en France et en Allemagne, 186 cursus binationaux et trinationaux pour obtenir un double diplôme français et allemand dans plus de 20 disciplines parmi lesquelles les sciences de l'ingénieur, le droit économique et social, la philosophie... On compte 130 villes associées à ce programme. On compte environ 22000 diplômés qui sont passés par différents types d'établissement (universités, grandes écoles, IEP... en France, le cursus en alternance chez les Allemands. Eva Dittmaier a été élève dans cette université franco-allemande et a suivi un double cursus de cinq ans en science politique à l'université de Eichstätt en Allemagne et de Rennes. À noter qu'il existe aussi un cursus de trois ans. Chaque année, il y a une moitié de la classe, soit 15 élèves approximativement, qui est sélectionnée en France, et une autre en Allemagne. La première année se déroule dans le pays où les élèves ont été sélectionnés. Ils y suivent des cours classiques : dans le cas de Science Po Rennes par exemple, il s'agit de cours de droit, d'économie, de science politique, etc. Toutefois, une partie de ces cours sont en allemand (ou en français si on commence en Allemagne) et ils sont mutualisés avec l'université partenaire d' Eichstätt. Lors de la deuxième année, tous les élèves se retrouvent à l'IEP de Rennes. Après quoi, tous vont à l'université de Eichstätt pour leur troisième et quatrième année, s'ils suivent un master. La cinquième année, les élèves étudient en France. Des deux côtés du Rhin, les cours et les programmes sont les mêmes et permettent d'accéder à un double diplôme. Ces échanges entre universités dans le territoire européen ont plusieurs avantages. Tout d'abord, ils permettent d'acquérir de nouvelles compétences disciplinaires, linguistiques et interculturelles. De plus, ils permettent de créer des liens entre les élèves, ce qui est nécessaire afin d'envisager une citoyenneté européenne. De plus, ils apprennent à connaître le territoire européen, car ils pratiquent les mobilités. L'UFA a conscience de cela et l'encourage. Ainsi, pour faciliter ces échanges, elle soutient financièrement le séjour des élèves à l'étranger à hauteur de 300 euros par mois, cumulable avec d'autres aides. En outre, elle s'ouvre à d'autres pays tels que l'Italie, l'Espagne, le Luxembourg, la République Tchèque et même la Suisse. Les avantages de l'UFA se font également sentir après les études. En effet, les élèves sont entraînés et préparés à la recherche d'emploi sur le marché du travail international. L'université a des partenariats avec de grands acteurs économiques tels que le CCEF (Conseillers du Commerce Extérieur de la France), ce qui permet d'envisager des perspectives de carrière à l'international. Cela prouve que l'UFA incite à la pratique des mobilités et donc du territoire européen pendant les études, mais aussi plus tard, durant la vie active. Le but est, en conséquence, de pousser les citoyens européens à se déplacer sur leur territoire tout au long de leur vie. Dès lors, on comprend pourquoi 72 % des diplômés considèrent leur double diplôme comme un

atout dans leur recherche d'emploi et la raison pour laquelle 68 % des diplômés de l'UFA ont mis moins de trois mois pour trouver un emploi dans leur domaine.

Cette nouvelle façon d'étudier dans plusieurs pays européens est un modèle efficace qui a depuis été dupliqué. C'est ainsi que l'on trouve désormais, une Université Franco-Italienne (UFI), bien qu'elle soit légèrement différente dans son fonctionnement.

Le reste de la semaine, nous avons travaillé sur notre tâche finale, une application, grâce aux informations fournies par les intervenants.

Comme nous l'avons vu plus haut, il y a en Europe beaucoup de moyens mis en place pour pratiquer les mobilités. Cependant, ces moyens sont dispersés un peu partout et, une conséquence en entraînant une autre, ils sont peu connus des Européens ou alors, ils sont entourés de clichés. Cette situation est dérangeante, car nous savons à quel point les mobilités sont importantes pour la construction de la citoyenneté. Elles permettent en effet de pratiquer le territoire européen et de rapprocher les habitants.

C'est dans cette optique que nous avons créé une application, ou plutôt une première version d'application. Surnommée « **MobilEU** », cette application répond à un double objectif. Tout d'abord, afin de faciliter les déplacements en Europe, elle centralise toutes les possibilités de mobilités possibles. Enfin, pour détruire les clichés autour de celles-ci, nous donnons des informations précises.

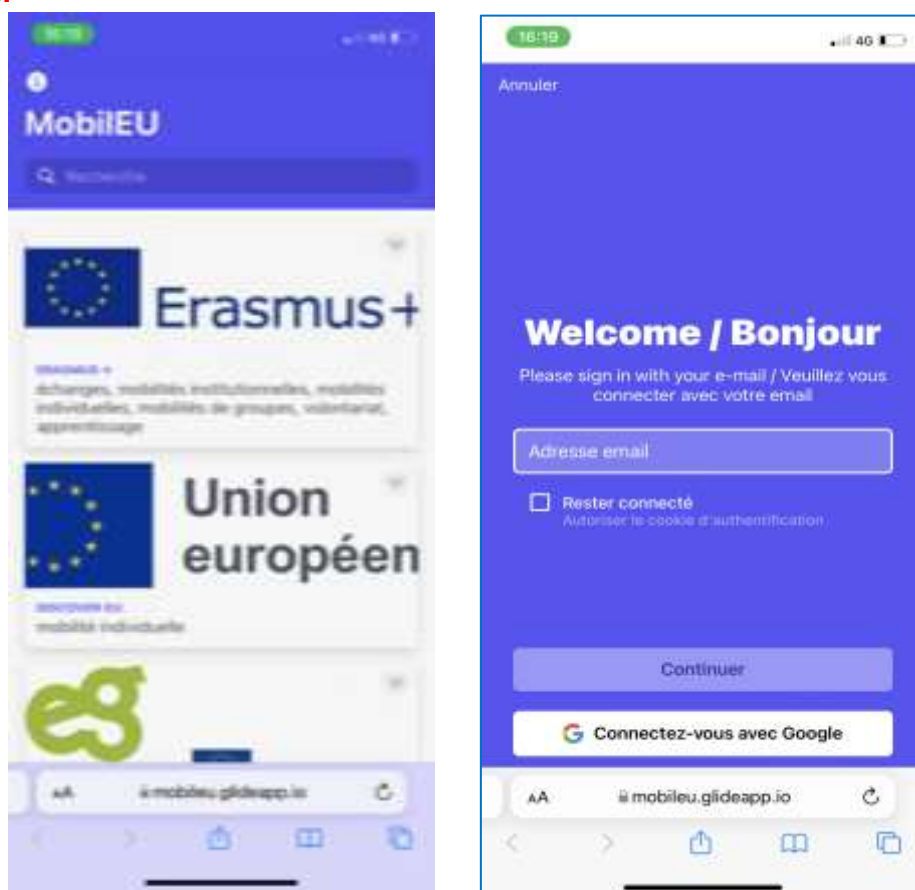
Ainsi, l'application s'ouvre sur une liste présentant certaines mobilités. Puisqu'il s'agit d'un premier jet, toutes les possibilités ne sont pas répertoriées. On retrouve des programmes tels que Erasmus+ ou l'UFA (Université Franco-Allemande), mais également d'autres possibilités de mobilités que nous avons recherché tout au long de cette semaine ou bien qui nous ont été fournies par les différents intervenants. Dans cette liste qui s'affiche, vous pouvez sélectionner la mobilité de votre choix pour avoir des informations beaucoup plus précises. Il est ainsi possible de savoir à qui elle est destinée (étudiants, lycéens, salariés...), les langues auxquelles vous serez confrontés ou bien que vous devrez impérativement parler, les conditions pour pratiquer ces mobilités et les pays concernés.

Enfin, un court texte de présentation figurera sur la page, avec un lien internet pour avoir beaucoup plus d'informations si vous êtes réellement intéressé. À noter que vous pouvez cliquer sur le cœur pour ajouter vos choix dans les favoris.

Les voyages réalisés au sein de l'Europe permettent de découvrir les cultures des différents pays membres de l'UE, voire au-delà. Voyager est une chance qui permet de développer sa curiosité..., mais c'est surtout une première expérience de la citoyenneté européenne et ce prototype d'application est une façon d'ajouter notre pierre à l'édifice, en permettant plus facilement de pratiquer les mobilités et donc de pratiquer le territoire.

Nous avons été divisés en deux groupes : le premier s'occupait du design de l'application et l'autre des informations présentes dans l'application.

Application réalisée par l'Atelier B = Des mobilités pour renforcer le lien entre citoyens européens.



C'est le vendredi 18 février, lors de la cérémonie de clôture du Lycée d'Europe, qu'ont été présentés les projets de tous les ateliers.

- Présentation des autres ateliers -

Le vendredi 18 février était le dernier jour du Lycée d'Europe à distance. A l'occasion, élèves, professeurs et organisateurs se sont réunis lors d'une cérémonie de clôture. Lors de cette cérémonie, nous avons eu l'occasion d'écouter le message de l'astronaute Allemand Mattias Maurer, et les élèves avec les professeurs ont présenté leurs projets réalisés en atelier.

Atelier A - Un espace historique, des lieux de mémoire

En quoi l'Europe constitue-t-elle un espace historique ? Existe-t-il une mémoire européenne et dans quels lieux s'incarne-t-elle ? Pour répondre à ses différentes questions, les élèves de l'atelier A ont créé une exposition virtuelle. Cette exposition est subdivisée en quatre salles qui portent chacune sur une période bien précise de l'histoire du continent, le but étant de comprendre et de recontextualiser des périodes ou des événements, en croisant les histoires nationales.

Exposition de l'atelier A = Un espace historique, des lieux de mémoire.



La première salle est dédiée à l'essor des villes au Moyen-Âge. Contrairement à ce que l'on pense souvent à tort, cette époque a été une période de progrès sur plusieurs aspects que décline cette première salle : d'un point de vue économique, le monde médiéval est marqué par le développement du commerce. Architecturalement, c'est à ce moment qu'apparaît l'art gothique qui naît en France et qui rayonne dans toute l'Europe pendant toute la fin du Moyen-Âge, avec comme point d'orgue la cathédrale Notre-Dame de Paris. Celle-ci est d'ailleurs un lieu de mémoire extrêmement important pour les Français et le monde entier. Cela s'est vérifié peu après qu'elle a brûlé, lorsque les dons pour la réparer ont afflué et atteint parfois des sommes mirobolantes.

De Pologne avec Jan Kochanowski jusqu'en Italie avec Pétrarque, nous découvrons aussi l'Europe à travers le prisme de l'humanisme, mouvement littéraire et artistique prenant naissance au XIV^e siècle en Italie. Il se diffuse très rapidement dans toute l'Europe, notamment grâce à l'invention de l'imprimerie par Johannes Gutenberg et au réseau de correspondance créé par les savants. Cette période est significative par le nombre d'œuvres artistiques et littéraires qu'elle a produits, ainsi que par la quantité des personnages qui se sont distingués, au rang desquels nous trouvons Érasme de Rotterdam, Beatus Rhenanus, ou encore Copernic.

En glissant dans la troisième salle, l'ambiance est radicalement différente. En effet, nous entrons dans la salle dédiée aux deux conflits mondiaux du XX^e siècle. Les élèves se sont particulièrement penchés sur la question des camps de concentration et des centres de mise à mort immédiate qui sont, malgré tout, des lieux de mémoire pour l'Europe toute entière. Pierre Sudreau, un homme politique Français, déclare : *“Je suis devenu européen dans les camps”*.

Exposition de l'atelier A = Un espace historique, des lieux de mémoire.



L'expérience traumatisante des guerres mondiales pousse l'Europe à se reconstruire en se fondant sur la volonté de ne jamais revivre ces événements. C'est ainsi que nous nous dirigeons vers la quatrième salle consacrée à la construction européenne, aux pays membres, à l'espace Schengen, mais également aux grandes personnalités de la construction européennes, réunies sous le patronyme de "Pères Fondateurs". Ainsi s'achève la visite de cette exposition virtuelle dans cette dernière salle, volontairement non terminée, signe d'une Europe qui doit encore construire son avenir, sous le regard bienveillant des "Pères Fondateurs" et de la fameuse phrase prononcée par Victor Hugo lors du Congrès de la Paix de Paris en 1849 et qui trône à l'entrée de la pièce : *"Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, Nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure et vous contemplez la fraternité européenne"*.

Atelier C - Les enjeux frontaliers en Europe

Les frontières extérieures et intérieures de l'Union européenne sont mouvantes et sont l'objet d'enjeux géopolitiques, économiques, sociaux et culturels fondamentaux. Jusqu'où élargir l'UE ? Les frontières à l'intérieur de l'UE ont-elles disparu ? Pourquoi et comment se développent les espaces transfrontaliers en Europe ? C'est à toutes ces questions qu'ont répondu les membres de l'atelier C.

Composé de 24 participants de 13 États de l'UE, l'atelier C s'est d'abord amusé à mettre sur carte l'origine des élèves. Cela étant fait, ils ont pu se concentrer sur les questions mentionnées plus haut. Pour comprendre les enjeux géopolitiques des frontières externes, les membres de l'atelier ont discuté avec un certain nombre de personnalités, au rang desquels **Michel Foucher**, géographe et diplomate, avec lequel ils ont parlé de la question des migrations et du Brexit. Le groupe a également réfléchi à la question de l'adhésion de la Turquie dans l'UE, sur les forces centrifuges à l'intérieur de l'UE, avec l'exemple du Royaume-Uni et des régions ultrapériphériques européennes.

Dans le cadre des frontières extérieures de l'UE, l'atelier a réfléchi sur les tensions en Ukraine, avant la déclaration de guerre et l'invasion par la Russie, et sur la crise migratoire en Biélorussie. Enfin, pour ce qui concerne l'élargissement de l'UE, le groupe a réfléchi à la question de l'adhésion des pays des Balkans occidentaux.

Dans cet atelier, les élèves ont réalisé une carte interactive qui permet une meilleure connaissance des enjeux aux frontières de l'UE, et qui sera disponible sur le site du *Lycée d'Europe*. Sur cette carte, il y a des points à différents endroits. En cliquant dessus, une page hypertexte avec des vidéos, des textes rédigés et des comptes rendus de conférence apparaîtront.

Carte et intervenants de l'Atelier C = Les enjeux frontaliers en Europe.




Atelier D - Préserver l'environnement en Europe

L'environnement est une des préoccupations majeures des jeunes Européens. Dans cet atelier, ils ont eu l'occasion de discuter avec des intervenants, des associations et des organisations afin de répondre à la question suivante : Comment préserver la biodiversité dans l'Union européenne, en étudiant le cas du grand hamster ?

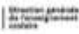
La biodiversité rend de nombreux services, mais beaucoup de gens encore n'ont pas conscience de son importance et de la nécessité de la protéger. Elle est la première chose sur laquelle on observe les effets du changement climatique et donc des actions humaines. Pour répondre aux enjeux environnementaux, il est essentiel de la préserver. Le grand hamster est une « espèce parapluie », c'est-à-dire qu'en la protégeant, nous protégeons en même temps beaucoup d'autres espèces. En 1950, c'était une espèce très présente en Europe, mais elle était perçue comme nuisible et a de ce fait été éliminée en grande partie. Aujourd'hui, c'est une espèce peu présente que l'Europe essaie de protéger.

Le cas de cette espèce est l'illustration de la prise de conscience qui s'est faite par rapport à la protection de la biodiversité et de l'environnement. Pour projet final, l'atelier a créé, en se fondant sur des conférences et échanges, une série de 18 clauses pour l'environnement. Elle est principalement faite par et pour des jeunes, dans le but de véhiculer des idées et des solutions. Chaque clause est divisée en deux parties : dans la première figure un constat actuel de la biodiversité et dans la seconde, une solution pour répondre à ce constat.


Déclaration de l'Atelier D = Préserver l'environnement en Europe.



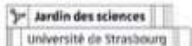
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS




Direction générale
des formations
professionnelles



FRANCE22



Jardin des sciences
Université de Strasbourg



LYCÉE
D'EUROPE

Nous avons constaté :

4. Le **modèle agricole conventionnel** tel que développé en Europe au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale a permis d'augmenter les rendements mais est à l'origine de la destruction de la biodiversité : appauvrissement des sols, pollution des sols et des cours d'eau liée à l'utilisation trop importantes d'intrants. Il existe d'autres modèles agricoles qui permettent de préserver ou de restaurer la biodiversité tel que **l'agriculture biologique, l'agroforesterie, ou l'agriculture de conservation**. Nous nous réjouissons que l'UE, dans le cadre de sa "Stratégie pour la biodiversité à l'horizon 2030", vise les 25% de terres agricoles en agriculture biologique, réduire de 50% l'utilisation des pesticides, interdire les herbicides à base de glyphosate.

9. Les acteurs politiques dans les différents pays de l'UE ne sont **pas assez impliqués dans la préservation de la biodiversité**. Les budgets alloués pour les politiques environnementales, bien qu'en augmentation, ne sont pas suffisants.

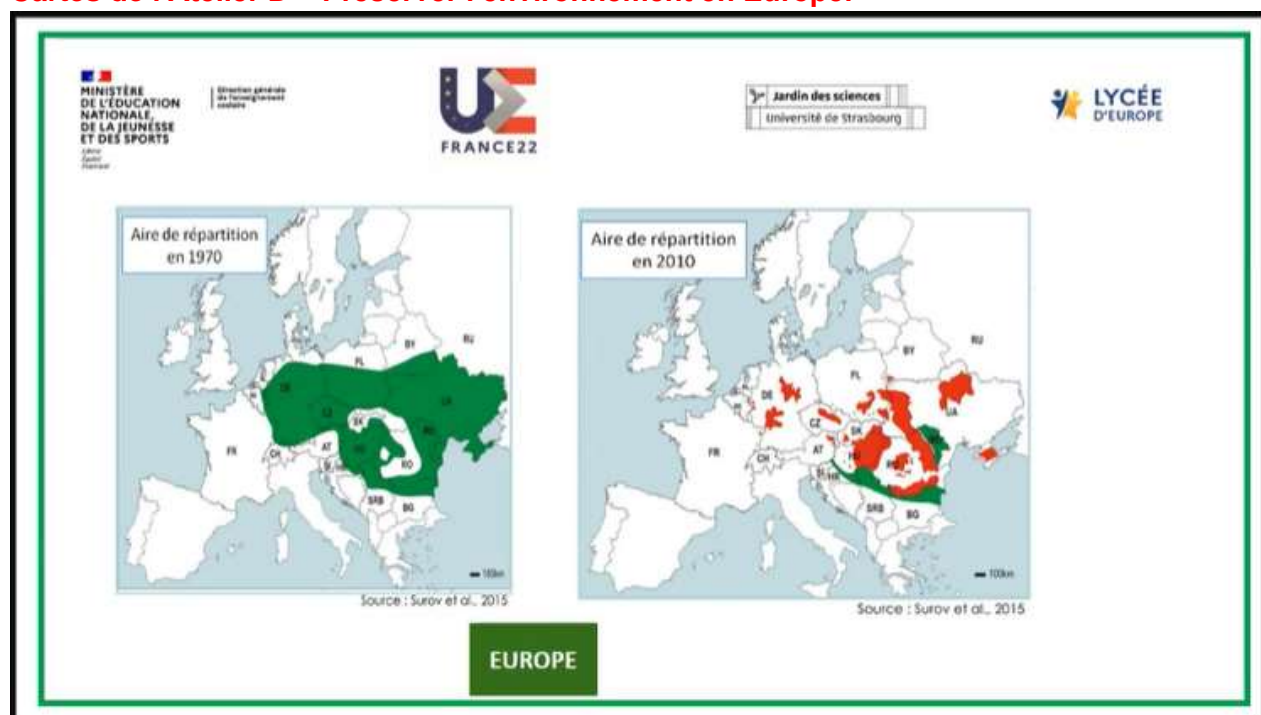
Nous demandons :

4. Un **soutien aux agriculteurs qui s'engagent et appliquent des mesures agroenvironnementales et climatiques** pour répondre aux enjeux environnementaux, comme la plantation de haies, le système du push-pull (plantation de plantes répulsives et attractives pour les espèces nuisibles à proximité des cultures, ce qui est une alternative aux insecticides) ou le maintien d'un couvert végétal après les récoltes pour favoriser la biodiversité. **Acheter leurs produits en priorité, entrer dans des associations de maintien de l'activité paysanne. = ENGAGEMENT INDIVIDUEL**

9.a Signer des **pétitions** pour la préservation de la biodiversité est une solution pour montrer aux entreprises et aux responsables politiques que les populations veulent un modèle de production et de consommation plus respectueux de l'environnement.

9.b. En allant **voter**, les citoyens et les citoyennes expriment leur volonté aux dirigeants politiques. Nous souhaitons que tous les jeunes aient conscience de cet enjeu démocratique et exercent leur droit de vote pour faire des questions environnementales une priorité. **= ENGAGEMENT COLLECTIF**

Cartes de l'Atelier D = Préserver l'environnement en Europe.



Atelier E - Des nouvelles du Lycée d'Europe

L'atelier E est l'atelier de communication. Chaque jour, ils ont fait des petites vidéos pour présenter le travail des autres groupes. Ils ont donc eu des réunions, chaque matin, avec les membres de tous les groupes. Les après-midis, ils se sont réunis pour effectuer le travail d'écriture et de rédaction pour rédiger le script des vidéos. Ces textes ont permis de réaliser des vidéos d'environ une minute, disponibles sur le site du *Lycée d'Europe*. Les professeurs et les organisateurs se sont occupés du montage. Les élèves de cet atelier ont dans le même temps dirigé des ateliers informels. Après les ateliers de l'après-midi, les élèves de tous les ateliers se réunissaient pour avoir un temps d'échange de 30 minutes afin de créer des liens entre les lycéens. Ces ateliers ont rencontré un véritable succès, si bien qu'ils ont été prolongés et ont ainsi duré une à deux heures. Il y avait plusieurs thèmes qui étaient proposés tels que "notre quotidien au lycée", "nos projets d'avenir", "les différents systèmes d'éducation supérieure", "nos voyages" et "les attractions touristiques de nos pays".

Et grâce à ces échanges informels, nous avons commencé à communiquer entre nous sur les réseaux sociaux, pour rester en contact.

Deux animateurs de l'Atelier E = Des nouvelles du Lycée d'Europe



Intervention de l'astronaute allemand Matthias Maurer



- Ma conclusion -

Le Lycée d'Europe a été une expérience enrichissante.

Ça a été une façon d'en apprendre plus sur l'Europe en tant que territoire, puisque mon atelier tournait autour des mobilités. Il a également permis de réunir de futurs citoyens européens afin de discuter autour d'enjeux majeurs de l'Union européenne et je trouve que cette discussion a été féconde pour imaginer à notre échelle des solutions à ces enjeux.

De plus, ce programme a permis de créer des liens entre les élèves. Malgré les circonstances, les élèves, les professeurs, les organisateurs et les intervenants se sont pleinement investis pour rendre cet événement mémorable et agréable. L'ambition du Lycée d'Europe était d'approfondir nos connaissances sur l'UE et développer un sentiment d'appartenance. Réunir plusieurs lycéens des 27 pays membres, est une idée originale, que j'ai beaucoup appréciée et qui répond aux deux objectifs, car par l'échange, nous tissons des liens et développons un sentiment d'appartenance, et par les ateliers, nous en apprenons plus sur l'Europe.

Nous avons pris beaucoup de plaisir à participer à ce programme, si bien que nous en avons presque oublié que nous étions à distance. Toutefois, pour rattraper le passage à distance du programme, une « opération retour » devrait être organisée du 8 au 10 avril afin de permettre aux élèves de se rencontrer physiquement.

Dernière condition pour Lycée d'Europe plus-que-parfait.
